



Notre position

Les téléphones mobiles et la santé

Les champs électriques sont produits par la tension et les champs magnétiques par le courant électrique nécessaire au fonctionnement de tout équipement électrique. Les opérateurs de réseaux d'information et de télécommunications doivent garantir que les équipements réseau (notamment les pylônes) et les téléphones mobiles fonctionnent selon des niveaux sûrs de champs électromagnétiques (CEM).

MTN surveille les dernières publications scientifiques et de recherche à l'échelle internationale sur les CEM et se conforme aux normes internationales suivantes :

- Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP) ;
- Union internationale des télécommunications (UIT) ;
- Organisation mondiale de la Santé (WHO) ;
- Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (IEEE) ; et
- Normes de l'Union européenne (UE).

Les employés, les entrepreneurs, les clients, les collectivités et les régulateurs de MTN s'intéressent à notre façon de gérer les champs électromagnétiques. En outre, le grand public s'inquiète des émissions de CEM des pylônes de réseau situés dans des espaces publics tels que les terrains dégagés, près de résidences et de centres commerciaux, etc. Il incombe à MTN de s'assurer que les pylônes du réseau fonctionnent à des niveaux sécuritaires. Afin de garantir que nos appareils fonctionnent à des niveaux sécuritaires, des lignes directrices de gestion des risques liés aux CEM sont intégrées dans la boîte à outils de construction de sites du Groupe. Le directeur technique de chacun de nos pays d'exploitation est en dernier ressort responsable de la conformité des sites réseau aux normes CEM.

Les fournisseurs de téléphones mobiles de MTN sont tenus de fournir des confirmations de certification de sécurité électrique et électromagnétique à l'autorité nationale de communication de chacun de nos pays d'exploitation. Ces certificats doivent confirmer que les produits fournis sont conformes à la norme EN50191 relative aux essais de sécurité électrique et à la norme européenne ENE03352-29 relative à la sécurité des chargeurs de batterie, ainsi qu'aux spécifications internationales et aux réglementations nationales. MTN distribue des appareils directement dans ses zones d'exploitation. Les appareils de marque MTN sont également soumis à des tests de sécurité tels que les tests de compatibilité électromagnétique et de débit d'absorption spécifique (DAS) basés sur l'Institut européen des normes de télécommunications (ETSI).

- Les services internes du MTN sont chargés de collaborer avec les organismes de régulation, le public et d'autres intervenants sur les questions liées à l'environnement et à la santé, afin de s'assurer que leurs préoccupations éventuelles sont prises en compte.
- Les travailleurs sur le terrain et les employés qui doivent effectuer de



longues télécommunications mobiles sont plus exposés aux risques liés à la santé et à la sécurité. Ils doivent donc suivre une formation et une certification annuelles en matière de conformité.

- Pour de plus amples informations sur les CEM, veuillez consulter la section politique publique « Mobiles et santé » du site Web de la GSMA disponible à l'adresse <http://www.gsma.com/publicpolicy/consumeraffairs/emf-and-health/emf-politique>